

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

|                                                                         |                           |                           |                              |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be    |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 77 Formation à la neutralité                            |                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEGR3B77FR                                                                                                                                                                                                                                             | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 3B                                                                                                                                                                                                                                                     | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                                                                                                                                                                                                                                    | Volume horaire  | 20 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Giovannina ROSA</b> (giovannina.rosa@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Marie GOBERT</b> (marie.gobert@helha.be)<br/> <u>HELHa Loverval</u><br/> <b>Yvan SCOYS</b> (yvan.scoys@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette formation a pour but de préparer les étudiants, futurs enseignants, à se situer par rapport à l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
  - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
  - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
  - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

## **Acquis d'apprentissage visés**

Néant

## **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR3B77FRA Formation à la neutralité

20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR3B77FRA Formation à la neutralité

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Formation à la neutralité                                         |                                                                                    |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                              | 13_PEGR3B77FRA                                                                     | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                              | 3B                                                                                 | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                                      | 1 C                                                                                | Volume horaire  | 20 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Yvan SCOYS</b> ( <a href="mailto:yvan.scoys@helha.be">yvan.scoys@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        | 10                                                                                 |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français                                                                           |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette formation a pour but de préparer les étudiants, futurs enseignants, à se situer par rapport à l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel. Et ce afin d'obtenir une attestation qui leur permettra d'enseigner dans le réseau officiel. Ils seront donc, dans un premier temps, sensibilisés aux problèmes inhérents au système scolaire pouvant mettre à mal cette attitude "neutre" et dans un deuxième temps, ils seront invités à parcourir les textes légaux qui font référence à l'obligation de ce principe de neutralité.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce module de formation fait suite aux modifications du 17 décembre 2003 relatives au décret de la Communauté française (Fédération Wallonie Bruxelles) du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement dans la Communauté. Le module donne lieu à une attestation de suivi et non une attestation d'évaluation. Le décret précise que la formation "porte notamment sur le décret du 17 décembre 2003, le décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la Communauté française et sur les grands axes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne" (art.6 § 2).

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Analyse de la législation (décrets du 17 décembre 2003 et du 31 mars 1994) organisant la neutralité de l'enseignement de la Communauté française (Fédération Wallonie Bruxelles).
- Approche des fondements socio-politiques et philosophiques de la neutralité: textes et concepts fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne (droits de l'homme, laïcité, libre examen, neutralité, pluralisme...)
- Approche de la spécificité de l'enseignement officiel subventionné organisé dans la partie francophone du pays (Belgique).
- Analyse de quelques enjeux d'actualité: problématique du foulard, euthanasie, mariage pour tous, le vivre ensemble...

### Démarches d'apprentissage

Présentation des textes légaux

Débats

Echanges d'expériences

### Dispositifs d'aide à la réussite

### Sources et références

Décrets pré-cités  
Constitutions (belge et autres)  
Déclarations Universelles des Droits de l'Homme  
Statuts de diverses institutions (laïques et confessionnelles)

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Textes légaux  
Référentiels et règlements d'institutions.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La présence au cours est obligatoire et sera vérifiée.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical, une attestation de l'école de stage ou autre. Je me réserve le droit d'accepter ou non votre justificatif.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Evc       | 100 |           |   | Rap       | 100 |
| Période d'évaluation   |           |     |           |   |           |     |

Evc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'évaluation est liée à la présence de l'étudiant lors des séances de formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).